

## COMPOSITION DE SCIENCES SOCIALES

### ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

**Rémy CAVENG, Pierre-Antoine CHEVALIER, Patrick COTELETTE,  
Matthieu GRUNFELD, Abir KRÉFA, Isabelle LIÉBEAUX, Séverine MENGUY,  
Carine OLLIVIER, Alexandra ROULET, Gérôme TRUC**

**Coefficient : 3 ; durée : 6 heures**

#### **1 : Remarques générales**

Cette année, le jury se réjouit d'une diminution significative du nombre de très mauvaises copies. Les copies blanches ou ne comprenant qu'une introduction et un début de première partie furent beaucoup moins fréquentes que l'an passé. Dans leur très grande majorité, les candidats ont construit une dissertation en trois parties mobilisant l'ensemble des documents du dossier, ce qui leur a permis d'approcher et de dépasser la barre des 10 sur 20.

En revanche, le jury s'inquiète du fait que, dans de trop nombreuses copies, l'analyse des termes du sujet est inexistante ou superficielle, ou les définitions données trop restrictives, ce qui ne permet pas au candidat de développer une problématique et un plan intéressants. Plus précisément, les candidats oublient que l'analyse des termes du sujet doit leur servir de point d'appui pour le développement d'une réflexion approfondie et la formulation d'une problématique. Cette étape est trop souvent prise comme un exercice purement formel, déconnecté de la suite du devoir. Il s'en suit que la plupart des copies furent construites cette année autour d'un même plan, qui ne permettait pas d'offrir un traitement approfondi du sujet, avec une première partie consistant à dire que l'argent est un déterminant du bonheur compris comme maximisation de l'utilité du consommateur, puis une seconde partie où les candidats expliquent que, dans une perspective plus large (autrement dit « sociologique »), d'autres facteurs que l'argent doivent être pris en compte, et enfin une troisième partie souvent mal reliée aux deux premières qui se résume dans le meilleur des cas à examiner l'effet de l'argent sur la conception du bonheur et, bien souvent, à aborder des problèmes annexes comme la questions des inégalités sociales et/ou du rôle de l'État.

Une analyse ouverte des termes du sujet permettait au contraire d'établir un plan plus élaboré qu'un simple « Oui/Mais », en tenant par exemple compte de la polysémie du terme « argent » ou du terme « bonheur », voire encore de « faire ». Elle oblige aussi les candidats à faire dialoguer entre eux les savoirs des sciences économiques et des sciences sociales, dialogue dont le jury se doit de rappeler qu'il constitue l'un des attendus fondamentaux de l'exercice. Une première partie traitant le sujet sous un angle strictement économique, suivie d'une seconde purement sociologique, ne saurait en aucun cas constituer un traitement satisfaisant du sujet. Les meilleures copies furent ainsi celles qui ont su articuler les savoirs disciplinaires et les documents autour de variations d'échelle d'analyse (individuel / collectif) et de définitions des termes du sujet (argent comme revenu ou comme patrimoine, bonheur comme satisfaction de besoin ou comme sentiment de bien-être, etc.)

En rapport avec ce manque de cadrage de la réflexion, le jury regrette une certaine tendance des candidats au hors-sujet. De nombreux candidats ont consacré de longs développements au chômage

et à l'importance du travail comme facteur d'intégration ou encore à la question des inégalités scolaires, sans les relier explicitement au sujet. Sur un plan plus formel, le jury déplore pour la deuxième année consécutive la récurrence dans les copies d'anglicismes (« *false needs* », « *inputs/ouputs* ») et d'un jargon managérial (« *impacter* », « *enjeux sociétaux* »). Il tient à rappeler également que les chiffres doivent être formulés en toutes lettres (on s'abstiendra donc d'écrire « 2 parties » ou « 30 glorieuses ») et, enfin, que les citations d'auteurs anglo-saxons doivent être traduites en français et non pas livrées dans leur version originale – de même que sont traduits tous les documents fournis aux candidats.

Par ailleurs, le jury tient à souligner une appréciable atténuation de la tendance au *name-dropping*, qu'il espère voir se confirmer dans les années à venir. Il encourage néanmoins les candidats à mobiliser des auteurs qu'ils ont lus par eux-mêmes ou, du moins, à s'assurer de l'exactitude des références qu'ils mobilisent. Des noms d'auteurs mal orthographiés ou des titres d'ouvrage inventés ne peuvent que ternir l'impression d'ensemble (lorsque les noms mal orthographiés sont ceux d'auteurs des documents fournis, cela dénote, en outre, un manque de rigueur des candidats). Entre autres exemples que le jury espère ne pas retrouver dans les copies dans les années à venir « Godelot » pour Edmond Goblot, « Baudechot » pour Christian Baudelot, « Zelezer » et « Zellitzer » pour Viviana Zelizer, ou encore « Sitowsky » pour Tibor Scitovsky. En ce qui concerne les ouvrages cités, Hannah Arendt n'est pas l'auteur d'un livre qui s'intitulerait « Travail, œuvre, Action », pas plus que Pierre Bourdieu n'aurait écrit « Habitus et stratégie ». Les candidats doivent avoir en tête qu'il est moins important de faire étalage de leur culture que de leur capacité à mettre leurs connaissances au service de la réflexion sur le sujet et les documents proposés : le jury valorisera toujours plus une copie qui fait un usage raisonné de quelques références bien choisies, bien maîtrisées, et suffisamment développées, en rapport avec les documents, plutôt qu'une copie multipliant les références, au risque de l'approximation, de l'allusion, voire de l'inexactitude pure et simple.

Réciproquement, le jury rappelle que l'épreuve ne consiste pas en une simple synthèse de documents et qu'en conséquence, une copie qui se contenterait de paraphraser les documents sans leur apporter un éclairage extérieur nourri de connaissances disciplinaires ne saurait en aucun cas constituer un travail satisfaisant. D'une manière générale, les candidats doivent veiller à construire leurs copies en respectant un certain équilibre entre les documents et leurs connaissances (le travail ne consiste pas plus en la réalisation d'une dissertation où les documents fournis n'auraient qu'une fonction illustrative) et entre les parties (un plan où la majorité des documents seraient mobilisés dans une même partie, puis où les autres parties reposeraient essentiellement sur des connaissances extérieures est à proscrire).

## **2 : Conseils aux candidats pour les années suivantes**

*1 : Analyser tous les termes du sujet.*

Le jury tient à rappeler aux candidats qu'il est essentiel de proposer dans l'introduction une définition ouverte de chacun des termes du sujet en donnant une liste de sens possibles. L'argent peut ainsi désigner le revenu ou le patrimoine d'un individu, d'un ménage (doc. 3, 4) ou d'une nation (doc. 1, 2) mais il peut aussi désigner la monnaie en tant qu'intermédiaire des échanges ou

encore la liquidité, comme le suggère le texte de Simmel. De même, le bonheur peut désigner l'utilité (ordinaire ou cardinale), la satisfaction, ou le bien-être (accès à certains biens premiers, capacités, etc.). Enfin le verbe « faire » a trop souvent été compris par les candidats comme « être la cause de », alors que certains candidats ont judicieusement remarqué qu'on pouvait aussi l'entendre comme « façonner ». C'est en faisant des distinctions et en faisant évoluer au cours du raisonnement la définition des termes du sujet que les candidats peuvent aboutir à une problématique et à un plan intéressants.

## *2 : Avoir une analyse critique de chacun des documents.*

De trop nombreux candidats prennent les documents au pied de la lettre et ne s'interrogent pas sur les choix méthodologiques des auteurs ou sur la construction des indicateurs représentés.

- De nombreux candidats ont ainsi utilisé le document 1, en développant l'idée que le classement du PIB/tête serait un « mauvais » indicateur du bien-être puisque le classement ne serait pas tout à fait identique à celui de l'IDH. Ils supposent implicitement que l'IDH serait un indicateur parfait du bien-être. Peu de candidats ont souligné les limites de l'IDH (difficulté de mesure de la santé et de l'éducation, arbitraire des pondérations de chacun des facteurs, etc.). De nombreux candidats ont aussi critiqué le PIB/tête au nom du fait qu'il ne prend pas en compte les inégalités et semblent ignorer que l'IDH ne les prend pas, lui non plus, directement en compte.

- Dans le document 2, de nombreux candidats assimilent trop vite la satisfaction au bonheur et ne s'interrogent pas sur la pertinence de cet indicateur.

- Dans le document 4, il fallait s'interroger sur le choix des variables explicatives, et veiller à l'échelle du graphique : l'échelle des revenus, en abscisse, n'est pas linéaire. Trop de candidats ont simplement tiré de ce document l'idée que les affects positifs évoluent régulièrement et parallèlement avec l'augmentation des revenus, sans prêter attention aux « effets de seuil » qui apparaissent à partir de certains niveaux de revenus.

- Dans le document 6, les auteurs ont regroupé les CSP en deux groupes. Il faut se demander pourquoi les auteurs ont fait ce choix et quels sont leurs présupposés. De même, on pouvait s'interroger sur le regroupement des éléments de réponse. On peut aussi se demander pourquoi Baudelot et Gollac posent des questions ouvertes.

- Les textes proposés (document 5, 7 et 8) ont été abordés de manière souvent beaucoup trop littérale et utilisés, d'une partie à l'autre, pour affirmer une chose puis son contraire, au moyen de citations tronquées. Ainsi, le texte de Simmel a-t-il pu être cité d'abord pour étayer l'idée que l'argent faisait le bonheur car il a un pouvoir libérateur, puis dans un second temps pour expliquer que ce pouvoir libérateur, en définitive, pouvait être une source de malheur. Ces usages contradictoires d'un même document sont à proscrire : il importe, au contraire, de rendre justice à l'argument d'un auteur – pour ensuite éventuellement le discuter – plutôt que de distordre sa pensée.

Le jury rappelle donc aux futurs candidats qu'ils doivent s'efforcer d'interpréter avec prudence les documents qui leur sont fournis. Il est essentiel de témoigner de cette prudence lors de la phase de rédaction et de ne pas prendre les documents comme des vérités établies.

Les remarques d'ordre méthodologique sont appréciées par le jury mais doivent être adaptées. Par exemple, un candidat a écrit dans son commentaire du document 2 : « Finalement notons que des biais sont possibles aussi avec les World Values Surveys, comme pour tout sondage, la question a un

effet d'imposition. Les gens peuvent ne jamais s'être posés cette question. (*L'Opinion publique n'existe pas*, Pierre Bourdieu). » Cette remarque est beaucoup trop générale pour être pertinente. Pour remettre en cause les résultats du document 2, il faudrait suggérer pourquoi on a de bonnes raisons de penser que l'imposition de problématique peut être différente selon les pays et/ou selon les époques et dans quel sens cela pourrait modifier les résultats.

### *3 : Replacer les documents dans leur contexte.*

Lorsque le candidat cite un document, il est préférable qu'il l'introduise et l'analyse dans sa globalité plutôt que de le citer au détour d'une phrase. L'introduction doit être rapide mais permettre de situer le document dans son contexte. Par exemple, pour le document 1, le jury aurait apprécié que les candidats expliquent quels étaient les fondements théoriques de l'indice de développement humain ainsi que le contexte institutionnel (Qui mesure l'IDH ? Qui mesure le PIB/tête ? Pourquoi le PNUD mesure-t-il l'IDH ?). De même, on peut se demander pourquoi l'Insee s'intéresse aux études de satisfaction (lien avec la commission Sen-Stiglitz) et d'où viennent les études de satisfaction. On attend aussi des candidats qu'ils sachent situer des auteurs aussi importants qu'Amartya Sen ou Georg Simmel, et qu'ils fassent preuve, en conséquence, d'une capacité à contextualiser leurs idées.

### *4 : Travailler la rédaction*

La rédaction de certaines copies reste maladroite et les idées ne sont pas toujours bien reliées entre elles. Le jury conseille aux candidats de travailler l'expression écrite tout au long de l'année, soit en travaillant à plusieurs pour essayer de trouver la meilleure formulation pour une idée donnée, soit en retravaillant le texte même de leurs dissertations de manière à les clarifier et à les améliorer. De même, les candidats doivent s'entraîner à réaliser des graphiques soignés : on ne devrait pas trouver dans les copies de graphiques représentant des courbes d'utilité ou des fonctions de consommation sans aucune indication sur les axes des abscisses et des ordonnées. La rigueur doit être exemplaire tout au long de la copie.